

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 95.00.691.003.1 DU 16 MAI 1995

Trieuses pondérales GRASEBY BEST modèle PC 29/D30/E30

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 80-654 DU 7 AOUT 1980 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TRIEUSES PONDERALES AUTOMATIQUES.

FABRICANT

Société GRASEBY PRODUCT MONITORING,
Vale Road, Windsor, Berks UK SL4 5JX (Angle-
terre).

DEMANDEUR

Société GRASEBY PRODUCT MONITORING, 3,
allée des Garays, Bât. 3, ZI Les Garays, 91124
Palaiseau (France).

CARACTERISTIQUES

Les trieuses pondérales GRASEBY BEST modèle PC 29/D30/E30 sont destinées au tri, au contrôle d'objets (préemballages, ...) en fonctionnement continu, et sont constituées par :

1° Un dispositif d'amenée des objets sur le dispositif récepteur de charge au moyen d'un transporteur à bande ;

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande fixé sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge. La longueur du dispositif transporteur-récepteur de charge est comprise entre 200 mm et 400 mm,
- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :
 - un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte à point d'appui central de marque HUNTLEIGH type 1010,

– un dispositif indicateur numérique (BEST) dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

3° Un dispositif d'évacuation des objets au moyen d'un transporteur à bande.

Elles sont équipées des dispositifs suivants :

- dispositif de prédétermination de masses (points de tri),
- dispositif de prédétermination de 4 points de tri (version PC 29),
- dispositif de prédétermination automatique des points de tri (en fonction de la valeur de la quantité nominale Q.N des préemballages à trier) en vertu de la réglementation sur les produits préemballés par quantités nominales constantes ; 4 points sont ainsi définis : "Q.N - EMT", "Q.N - 2.EMT", "Q.N + EMT" et "Q.N + 2.EMT", où EMT représente l'erreur maximale tolérée en moins sur le contenu net d'un préemballage (versions D 30 et E 30),
- dispositif d'indication de pesées légères ou de pesées lourdes,
- dispositif indicateur de charge,
- dispositif de tri permettant la séparation physique des différentes classes d'objets (option),
- dispositif de réglage dynamique,
- dispositif automatique de réglage de l'instrument remplissant les préemballages en amont de la trieuse pondérale (réglage de la valeur moyenne des doses - dispositif "retro feed back") (option),
- dispositif automatique de mise à zéro (option),
- dispositif indicateur de zéro,
- dispositif automatique de contrôle de voyants à la mise sous tension,
- dispositif automatique et permanent de contrôle des mémoires et du déroulement d'un cycle de pesage,
- dispositif semi-automatique de contrôle de la partie analogique et des entrées/sorties d'informations,

TRIEUSES PONDERALES GRASEBY BEST

- dispositif indicateur d'anomalies,
- dispositif de transmission des données vers un dispositif imprimeur,
- dispositif de calcul de paramètres statistiques (sur versions D 30 et E 30),

- dispositif de mise à niveau,
- dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

Type de capteur HUNTLEIGH	Portée maximale	Portée minimale	Nombre d'échelons
1010 ($E_{\max} = 10 \text{ kg}$)	$1 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 2,5 \text{ kg}$	200 g	$500 \leq n \leq 2 \text{ 000}$ et échelon $\geq 1 \text{ g}$

- températures limites d'utilisation : de + 5 °C à + 40 °C
- cadence : selon la nature des objets à trier, elle peut atteindre 120 objets/minute à 250 g, et 50 objets/minute au-delà de 2 kg.

La dénomination de la version dépend de la présentation de l'instrument. La version PC 29 comporte une seule ligne d'affichage avec menus déroulants, tandis que les versions D 30 et E 30 sont équipées d'un écran. La version D30 diffère de la version E30 par l'intégration d'une imprimante.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Identification du demandeur
- Trieuse pondérale BEST modèle PC 29/D30/E30 numéro de série ...
- Décision n° 95.00.691.003.1 du 16 mai 1995
- Max = ...
- Min = ...
- d = ...
- Un = ...
- Cadence(s) de fonctionnement
- Températures limites d'utilisation
- Tension et fréquence d'alimentation électrique.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive des trieuses pondérales BEST modèle PC 29/D30/E30 est réalisée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France sous la référence DA 13.1234 et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

Lorsqu'une trieuse pondérale BEST modèle PC 29/D30/E30 n'est pas destinée à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78.166 du 31 janvier 1978 modifié, elle est dispensée de vérification primitive.

ANNEXE

Notice descriptive incluant une photographie de la version D30 et un dessin de la face avant du boîtier de commande de la version PC 29 n° 6204.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Trieuse pondérale GRASEBY BEST modèle PC 29/D30/E30

DESCRIPTION DE LA FACE AVANT DU DISPOSITIF INDICATEUR ET DE COMMANDE

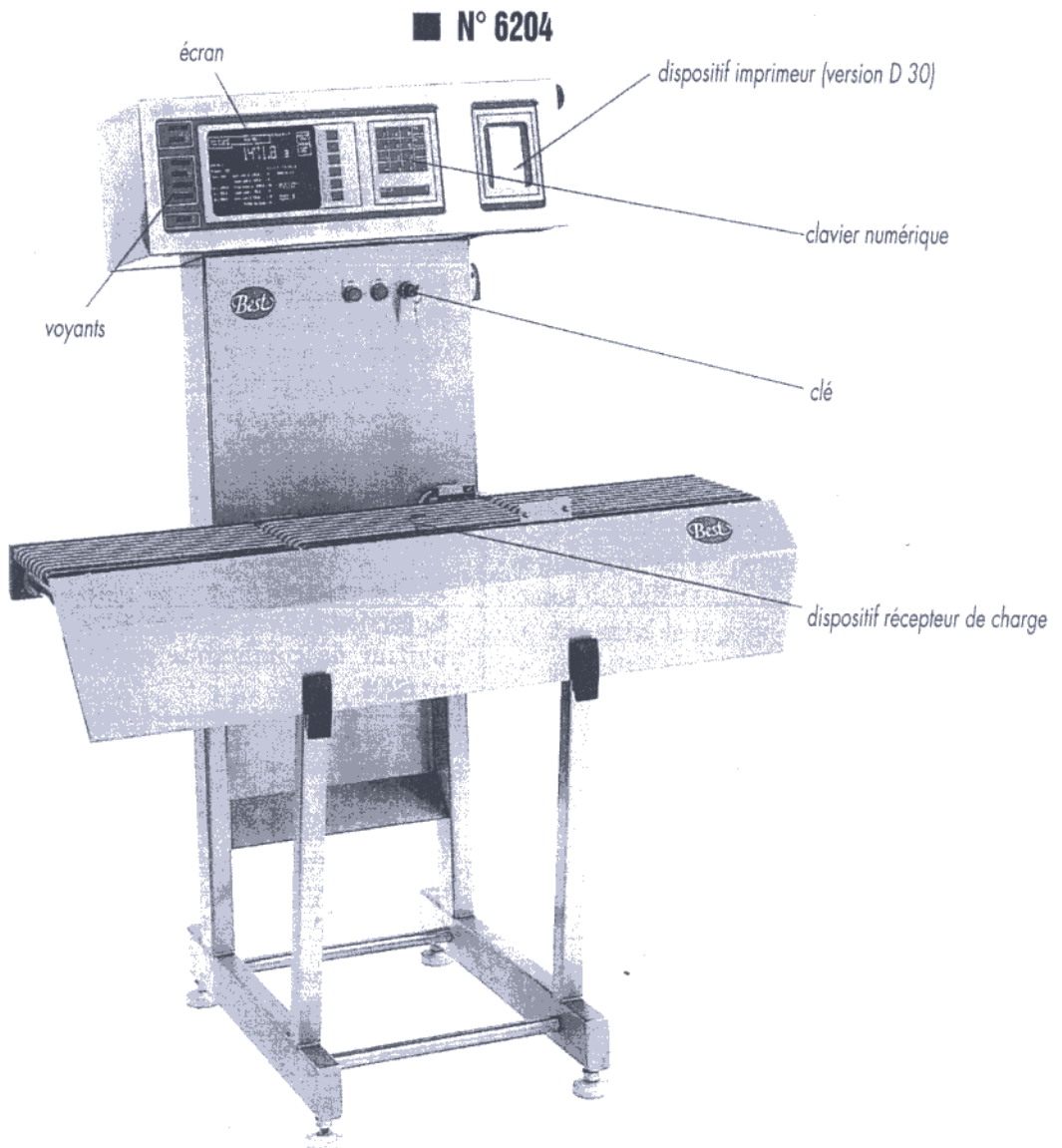
1 Versions D 30 et E 30

Le boîtier de commande et de visualisation de la version D 30 diffère de celui de la version E 30 par la présence d'un dispositif imprimeur incorporé. Les autres éléments sont identiques et sont les suivants :

- un écran permettant de visualiser le déroulement des opérations, les valeurs de masse, les

messages d'erreur et de réaliser un dialogue opérateur-machine ;

- un clavier numérique permettant la saisie de paramètres (16 touches : 10 numériques, 2 pour les signes "+" et "-", 1 pour le point décimal et 3 pour annuler, valider ou effacer des données) ;
- 6 touches de fonction situées à droite de l'écran et dont l'utilisation est déterminée par les séquences d'écran. La fonction d'une touche lors d'une séquence d'écran est celle affichée par l'écran en regard de cette touche ;
- une clé à deux positions située au-dessous du boîtier permet de placer l'instrument en mode de fonctionnement normal ou en mode permettant le paramétrage et le réglage de la trieuse (avec codes d'accès).



**DESCRIPTION DE LA FACE AVANT DU DISPOSITIF
INDICATEUR ET DE COMMANDE**

7 voyants :

- mise sous tension
- détection d'une anomalie ou d'un défaut
- indicateur de zéro
- indication de l'acceptation ou du rejet de l'objet au regard des tolérances (2 voyants)
- indicateur de distance trop faible entre 2 objets consécutifs. Les objets sont éjectés. Selon la programmation du système, une alarme peut être générée et/ou la ligne de convoyage peut être stoppée

- indicateur d'incident. Selon la programmation du système, une alarme peut être générée et/ou la ligne de convoyage peut être stoppée.

2 Version PC 29

Cette version diffère des précédentes par l'absence de l'écran à la place duquel figure une ligne d'afficheurs. Les paramètres et menus sont déroulés sur cette ligne d'afficheurs au lieu d'être globalement proposés sur l'écran.

Les possibilités sont les mêmes que celles décrites précédemment. L'accès aux séquences de paramétrage (ou de visualisation) par menus déroulant se fait au moyen des touches de fonction : "REC", "CAL" et "TEST". Certains de ces accès sont protégés par mot de passe.

